

DANS MON BAC JAUNE



CE QUE JE PEUX METTRE

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

Avec leurs bouchons plastiques :
Boissons, huiles végétales, hygiène,
javel, lessive, cubitainers à vin...



EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Boîtes à œufs en carton, cartons de pizza,
boîtes de gâteaux...



EMBALLAGES EN MÉTAL

Conserves, aérosols, canettes,
barquettes aluminium ménager...



TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines,
publicités, enveloppes (fenêtre ou non), papiers,
catalogues, annuaires, lettres,
livres, cahiers (avec ou sans spirale)...



CE QUE JE NE PEUX PAS METTRE

Textiles, emballages en bois (boîtes de camembert, cagettes...), pots de yaourt, barquettes, gros cartons marrons et boîtes plastiques à viennoiseries, polystyrène, restes alimentaires, mobiliers plastiques, poteries, films étirables et verre.



DANS MON CONTENEUR À VERRE



CE QUE JE PEUX METTRE

BOUTELLES ET FLACONS EN VERRE

Boissons, huiles...



POTS ET BOCAUX EN VERRE

Yaourts, pots pour bébé,
confitures...



QUELQUES CONSEILS

- SANS BOUCHON NI COUVERCLE.
- Afin de ne pas déranger le voisinage, utilisez les Points d'Apport Volontaire de 7h00 à 22h00.



CE QUE JE NE PEUX PAS METTRE

CAPSULES ET BOUCHONS

VERRE DE TABLE, FAÏENCE, VAISSELLE, PORCELAINE



À JETER DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

VITRES OU MIROIRS BRISÉS

AMPOULES ET TUBES FLUORESCENTS



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

DANS MON BAC À ORDURES MÉNAGÈRES



Ce bac est réservé uniquement aux déchets qui ne peuvent pas être recyclés.

CE QUE JE PEUX METTRE

EMBALLAGES NON RECYCLABLES (barquettes en plastiques et en polystyrène, boîtes de fromage en bois, pots de yaourts,...)

RESTES ALIMENTAIRES

ARTICLES D'HYGIÈNE, MOUCHOIRS



QUELQUES RÈGLES

- Je jette mes déchets dans un sac fermé. Je le place dans ma poubelle à couvercle noir. Aucun sac posé.
- Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte. Les horaires ne sont pas fixes.
- Je place le bac avec les poignées dirigées vers la chaussée.
- Je rentre le bac, une fois vidé, le plus tôt possible pour éviter tout accident lié à sa présence sur la voie publique. Il est interdit de le laisser en permanence sur la voie publique.
- J'inscris mon nom et adresse sur l'emplacement dédié sur le bac pour éviter tout échange avec les voisins.
- J'appelle la Communauté de Communes pour tout problème de maintenance (clip, couvercle, roues...).
- Je lave mon bac poubelle régulièrement.

CE QUE JE NE PEUX PAS METTRE

- DÉCHETS RECYCLABLES
- DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
- DÉCHETS TOXIQUES ET DANGEREUX
- VÉGÉTAUX ET ENCOMBRANTS
- DÉCHETS DE SOINS COUPANTS OU PIQUANTS
- VÊTEMENTS, CHAUSSURES
- CENDRES, POUSSIÈRES EN VRAC





À LA DÉCHÈTERIE



CE QUE JE PEUX APPORTER



GRAVATS

terre, cailloux, sable, ardoise, carrelage, vaisselle, tuiles, pots en terre...



DÉCHETS VERTS

pelouse, branchages, feuilles...



FERRAILLE

tous les objets métalliques, vélos, radiateurs en fonte, tuyaux de cuivre...



ENCOMBRANTS

films de palette, bâches, moquette ou films plastiques ...



DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

gros et petit électroménager, informatique, audio, vidéo, téléphonie...



BOIS

poutres, planches, palettes...



HUILES DE VIDANGE

huiles de vidange de véhicules minérales ou synthétiques



DÉCHETS DANGEREUX

peintures, vernis, colles, solvants, cartouches d'imprimantes, bidons souillés, acides, produits de traitement jardin, diluants...



MEUBLES

mobilier, matelas, étagères, chaises...



PILES ET ACCUMULATEURS

piles, accumulateurs, et batteries (acides ou gel)



HUILES VÉGÉTALES



GROS CARTONS PLIÉS



POLYSTYRÈNE



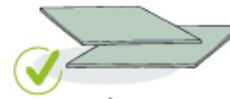
EXTINCTEURS



LAINES DE VERRE



HUISSERIES



PLÂTRE



CAPSULES NESPRESSO, BOUCHONS PLASTIQUES, LIÈGES



RADIOGRAPHIES



TOUS LES PAPIERS

jeux, magazines, publicités, enveloppes (fenêtre ou non), papiers, catalogues, annuaires, lettres, livres, cahiers (avec ou sans spirale)...



PNEUS DE VOITURES



TEXTILE



LAMPES ET NÉONS



CE QUE JE NE PEUX PAS METTRE

LES ORDURES MÉNAGÈRES

LES HYDROCARBURES

(Essence, gasoil)

LE MERCURE

LES BOUTEILLES DE GAZ

OBJETS PYROTECHNIQUES

Fusée de détresse, feux d'artifice...

DEMANDER LA REPRISE À VOTRE VENDEUR OU FAIRE APPEL À DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

COLLECTE EXCEPTIONNELLE

AMIANTE

Sur inscription, des collectes de déchets d'amiante liées sont organisées en déchèteries.